



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La Préfète de région

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Héloïse BRICCHI-DUHEM
05 49 36 30 43

heloise.bricchi-duhem@culture.gouv.fr

Références : IA0162871900013-1

à

Préfecture de Charente
Bureau de l'environnement

7-9 Rue de la Préfecture
CS 92301
16023 ANGOULÈME CEDEX

Poitiers, le 3 juin 2019

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : ROULLET-SAINT-ESTEPHE (CHARENTE), Implantation plateforme logistique
IA0162871900013
Votre courrier du 17 décembre 2018
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 11 janvier 2019.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
La Conservatrice Régionale de l'Archéologie

Nathalie FOURMENT